

# Numismatique :

## La monnaie de nécessité à TOUL

par Abel LIÉGER

Au cours de la première guerre mondiale, et pendant les quelques années qui suivirent, la grande pénurie de monnaies divisionnaires en argent et en bronze, du fait de leur thésaurisation, provoqua l'apparition de monnaies de remplacement dites "monnaies de nécessité".

L'Etat, qui ne pouvait remédier totalement à ce manque de petites espèces, autorisa un nombre important d'organismes et de villes à faire fabriquer et mettre en circulation des billets ainsi que des monnaies de deux francs et en dessous. En garantie, il exigea de ces organismes ou cités, le dépôt, en banque, de sommes correspondant aux émissions. De nombreux commerçants, industriels, sociétés, coopératives, cantines..., émirent également, sans autorisation, un certain nombre de jetons privés ayant valeur de monnaie. Tout en ayant une utilisation plus localisée, quelquefois même au sein du seul établissement d'émission, ces jetons servirent pendant plusieurs années, à la satisfaction de tous.

La situation ne commença à se stabiliser qu'à partir de 1920-1921, avec l'apparition des pièces de monnaie des Chambres de Commerce de France du type "Domard" qui portaient la mention "Bon pour 50 centimes, 1 franc et 2 francs", en bronze d'aluminium, émises jusqu'en 1929.

Alors que les grandes villes des environs (Nancy, Bar-le-Duc) mettaient en circulation des billets de 0.50, un franc

et deux francs, en même temps que de nombreuses espèces métalliques, Toul se contenta d'émettre des jetons en carton et en métaux divers, pour permettre le fonctionnement normal de ses échanges commerciaux. La plupart de ces documents sont devenus, aujourd'hui, introuvables; c'est la raison pour laquelle vous est présenté, ici, le résultat de nos recherches dans ce domaine.

Au premier groupe appartiennent deux monnaies en carton émises par le "Comité de défense des intérêts du commerce toulouais" :

- 10c. carton orange et noir, rond, 30 mm.
- 5 c. carton orange et noir, rond, 25 mm.

Elles présentent, au centre de l'avvers, les armoiries de la ville de Toul. La légende circulaire indique : COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU COMMERCE TOULOIS et, à la base, dans un petit cartouche, l'indication de la valeur, 5 c. ou 10 c. Au centre du revers, on trouve, à nouveau, la valeur, dans un carré sablé sur fond noir et autour de celui-ci : REMBOURSABLE AU SIÈGE DU COMITÉ 12 RUE DU GÉNÉRAL GERGOULT (sic) (Fig.1 et 2). Il s'agit, bien entendu, du 12 rue du Général Gengoult, où se trouvait, il y a encore peu de temps, le cinéma Pathé. Et tous les exemplaires que nous avons pu voir comportent la même erreur. Il semble donc qu'il n'y ait eu qu'une seule émission de ces jetons, une deuxième aurait corrigé cette anomalie.

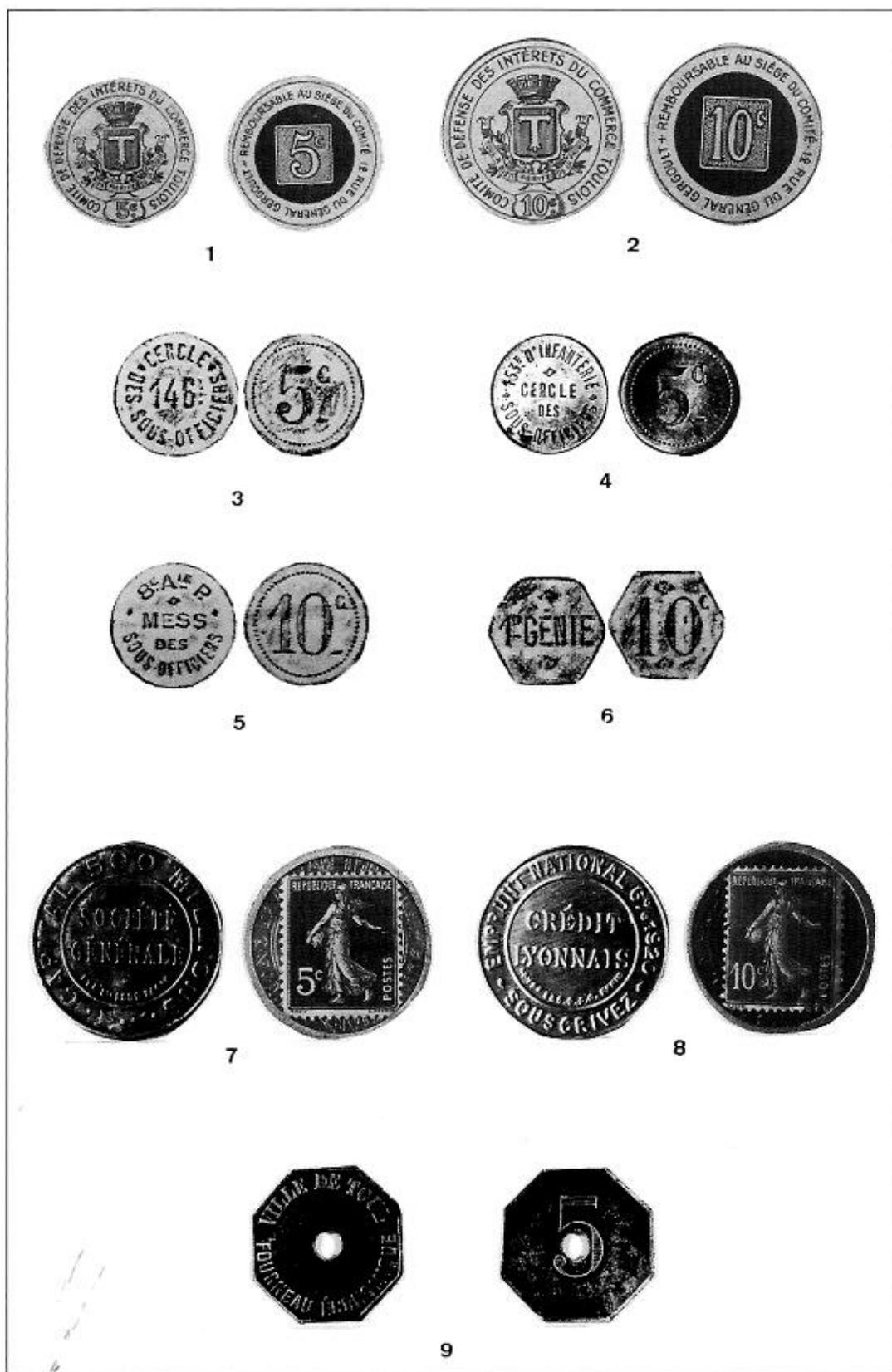
Les jetons privés sont très

nombreux, mais semblent avoir disparu assez tôt, ce qui expliquerait leur rareté.

Les principaux cafés et hôtels paraissent avoir eu leurs émissions personnelles, on connaît :

- du Café de la Comédie, un 5c., rond à bord festonné, en laiton,
- du Central Bar, un 20c., rond, en zinc nickelé (27mm.), un 25c. carré avec les coins arrondis, en zinc nickelé (27,5 mm.), un 30c., hexagonal, en zinc nickelé (27,5mm.),
- du Grand Café du Commerce, un 30c., carré avec coins coupés, en maillechort (24,5mm.),
- de l'Hôtel de Metz, un 1(Franc), carré avec coins arrondis, en zinc nickelé (27,5mm.) et un 2(Francis), rond, également en zinc nickelé (27,5mm.).

Toul étant une place importante, différents jetons furent également émis par les cantines, les mess ou les cercles de la garnison. Le mess des sous-officiers du 79<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie mit en circulation des 5c. et 10c. ronds, en laiton. Au 146<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, stationné à la caserne Ney, le mess des sous-officiers utilisa un 50c. en zinc nickelé, rond, et le cercle des sous-officiers, trois jetons : 5c. en aluminium, rond, diamètre 21 mm. (Fig 3), 10c. en aluminium, rond, diamètre 21 mm., 50c. en aluminium, rond avec tour festonné. Le cercle des sous-officiers du 153<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, à la caserne Lamarche, se servit d'un 5c., rond, en laiton, diamètre 21mm. (Fig 4) et d'un



Monnaies de nécessité toulouses:  
1,2,7,8,9, clichés de l'auteur; 3,4,5,6, clichés Gadoury et Elie

50c., rond avec tour festonné, en zinc nickelé (22mm.). Le mess et le cercle des sous-officiers du 160<sup>ème</sup> de Ligne, caserne Thouvenot employèrent des jetons de 5c., ronds, en laiton et de 10c., ronds, en cuivre. Le mess des sous-officiers du 8<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie Portée, au quartier Favier ne semble avoir utilisé qu'un 10c., rond, en zinc nickelé (22mm.) (Fig 5).

Au 20<sup>ème</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> Régiment du Génie, à Perrin-Brichambaut, on se servit de jetons de 10c. hexagonal, en aluminium, (Fig 6), 50c., rond, en aluminium, et 1c., rond, en aluminium. Enfin, le cercle des sous-officiers du détachement du 2<sup>ème</sup> Régiment d'Aviation, au terrain de la Croix-de-Metz, utilisa un jeton de 1f. rond, en aluminium.

Une dernière catégorie de ces documents, bien distincte, a également existé. Les succursales de plusieurs banques, ainsi que de certains commerces importants, reçurent de leurs maisons-mères des "timbres-monnaies". Chacun d'eux était constitué d'un timbre-poste neuf, enfermé dans une enveloppe métallique ronde, en aluminium ou en fer verni, protégée par un mica et sertie par le bord de l'enveloppe. Il porte au dos l'indication de l'organisme émetteur et, éventuellement, de la publicité.

On trouve généralement les trois valeurs, 0.05c. vert, 0.10c., rouge et 0.25c. bleu, du type semeuse camée, sans sol des émissions de timbres de 1907/1920.

Les figures 1, 7 et 8 présentent ceux émis par la Société Générale et le Crédit Lyonnais pour les banques; des timbres monnaies du même type auraient été émis par la maison d'alimentation "Louis Dixneuf" qui avait un magasin à Toul. Un certain nombre de ces monnaies et billets de nécessité avait gagné tout le territoire national et, lors de leur retrait, qui s'effectua pendant plusieurs années, beaucoup de commerçants ne les acceptèrent plus. Les forains, à qui leurs

déplacements permettaient probablement de les écouler, ou peut-être par pure philanthropie, les acceptèrent encore un certain temps, à la grande joie des jeunes amateurs de tours de manèges que nous étions, qui héritaient, ainsi, pendant toute l'année, des billets refusés par les commerçants locaux.

Bien qu'ils ne rentrent pas exactement dans les différentes catégories étudiées dans cette note, je voudrais, néanmoins, signaler deux jetons privés, émis pour des raisons bien différentes et pourtant considérés comme monnaie de nécessité par certains auteurs.

Il s'agit de jetons émis par un organisme créé pour aider à nourrir les malheureux qui devaient être nombreux pendant et après la guerre de 1870, et le siège de notre cité. Cet organisme, dépendant du bureau de bienfaisance, qui avait pour nom "Le Fourneau Économique", était situé à la Maison-Dieu, abritant de nos jours le musée municipal. Un article de l'Écho Toulinois, du dimanche 8 février 1874, rappelle l'existence de cette oeuvre de charité.

C'est un rapport de la commission administrative du même "Fourneau Économique" à Monsieur le Maire de Toul pour l'exercice 1884-1885<sup>1</sup>, qui dit avoir organisé un service de jetons. Ces jetons, destinés aux consommateurs payants, étaient achetés, à l'entrée, à raison d'un sou (5 centimes) l'un et remis à la cuisinière contre les portions servies. Il est précisé que, pendant l'exercice 1884-1885, il a été vendu 4 393 jetons, mais malheureusement aucun de ces jetons n'est parvenu jusqu'à nous.

Ce rapport parle, également, d'un "jeton des pauvres", qui différait du précédent parce qu'il était percé; 655 de

ces jetons des pauvres ont été vendus pendant le même hiver. C'est le concierge de la mairie qui, à l'époque, en était le dépositaire. Ce jeton, en laiton, de forme octogonale, troué en son centre, mesure 23mm.. A l'avant, on lit : VILLE DE TOUL / FOURNEAU ÉCONOMIQUE, au revers, le chiffre 5 (Fig 9). L'idée ayant conduit à la création de ces jetons, indiquée par l'auteur du rapport, était d'éviter que l'argent remis à certains malheureux "ne reçoive souvent une mauvaise destination" (sic).

Il semble bien que le "Fourneau Économique" ait fonctionné à chaque période de crise, la dernière en date étant la période du deuxième conflit mondial et les années de restrictions qui suivirent. Il était installé, à cette époque, rue Qui-Qu'en-Grogne, dans une dépendance de l'Hôtel de Ville. Il est bien évident que notre jeton n'était plus utilisé lors de cette période, car qu'aurait-on pu donner à manger pour 5 centimes ?

Cette liste est probablement très loin d'être complète. Il semble que de nombreux jetons privés, en particulier les jetons militaires, soient actuellement inconnus et nous serions très reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui auraient, en leur possession, un ou plusieurs de ces jetons, d'avoir l'amabilité de nous les faire connaître<sup>2</sup>.

### Bibliographie :

GADOURY V. et ELIER, *Monnaies de nécessité françaises, 1789-1990*, Monte-Carlo, 1990.

THIMONIER J.-L., *Argus des monnaies françaises dites de nécessité émises de 1914 à 1931*, Clermont-Ferrand, s.d.

2. Plusieurs de mes collègues du CELT m'ont apporté leur aide pour réaliser cette petite étude, soit en me communiquant leurs souvenirs, soit en me signalant les jetons en leur possession : J. BONDOIS, R. MARGUET, CL. PATURAUD, A. TISSERANT. Qu'ils trouvent ici l'assurance de mes sincères remerciements.

1. L'Écho Toulinois, Journal républicain de l'arrondissement de Toul, n°648 du samedi 2 mai 1885.